

PLAN DE MASSE



Les plans sont susceptibles de modifications ou d'adaptation en fonction d'impératifs techniques ou administratifs.
Les cotes, surfaces, ouvertures, sens des portes, ainsi que l'encombrement et l'emplacement des gaines et radiateurs sont mentionnées à titre indicatif.
Les surfaces, hauteurs, retombées sous plafond, soffites, faux plafonds indiqués sont approximatifs.
Les emplacements des équipements sanitaires et techniques ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombres et en dimensions.